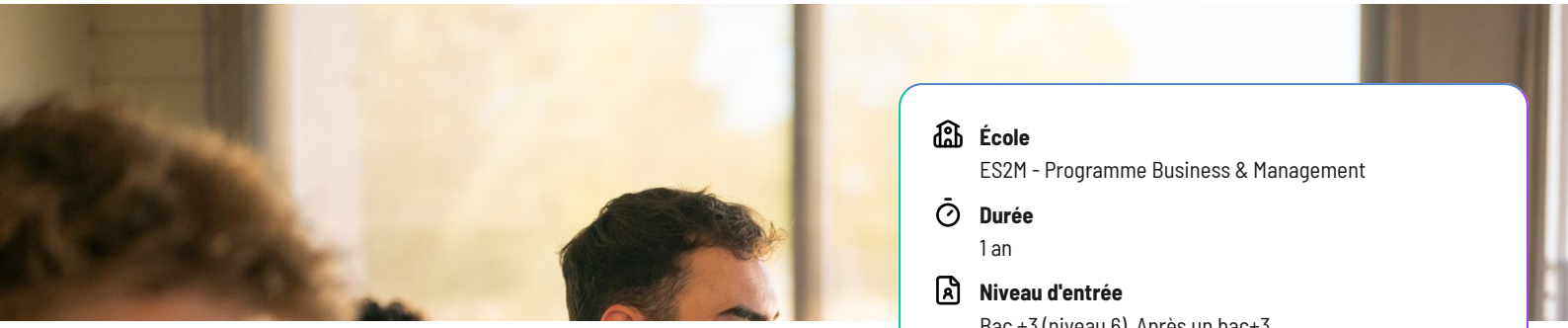
ES2M
Business & Management

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE



École
ES2M - Programme Business & Management

Durée
1 an

Niveau d'entrée
Bac +3 (niveau 6), Après un bac+3

Niveau de sortie
Bac +5

Modalité de formation
Alternance

Lieu
185 bis rue Henri Champion 72100 Le Mans

Gestion - Comptabilité

Conseiller en Gestion de Patrimoine

PRÉSENTATION ET DÉBOUCHÉS

La gestion de patrimoine financier ou immobilier ? Le diplôme Expert.e Conseil en Gestion de Patrimoine en alternance vous garantit les compétences nécessaires pour exercer à ce poste !

Que faire avec cette certification ?

Métiers visés

- Conseiller(ère) clientèle en gestion privée
- Conseiller(ère) patrimonial(e)
- Gestionnaire de patrimoine
- Ingénieur patrimonial

Qualités mobilisées

- Écoute
- Sens du contact et de la relation clientèle
- Rigueur
- Précision
- Organisation

Types d'entreprises ou d'organisations Dans tous les secteurs d'activité et dans des entreprises de toutes tailles.

Compétences visées

À l'issue de la formation, le(la) titulaire du Bac+5 sera capable d' :

- Assurer l'audit d'un client patrimonial
- Analyser la situation patrimoniale
- Expertiser et optimiser une stratégie patrimoniale
- Assurer le suivi et le développement de la clientèle patrimoniale

DÉTAILS DE LA CERTIFICATION

Informations sur la certification

Cette formation vise la certification Expert conseil en gestion de patrimoine diplôme reconnu par l'état (niveau 7) et enregistré au RNCP sous le code **38949** par **SOFTEC**.

Pour savoir si la certification est organisée en blocs de compétences et connaître les équivalences et passerelles, vous pouvez consulter la fiche RNCP du diplôme.

La CCI du Mans et de la Sarthe est habilitée pour assurer la formation sur ce titre par le certificateur.

Accès par la VAE

Cette certification est accessible par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

Prérequis

- Admission en 1e année : être titulaire d'une Bac+3 ou diplôme équivalent
- Admission en 2e année : être titulaire d'un Bac+4 sous conditions

Public visé

- Salariés sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Accessible sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap.

Conditions d'admission (Initial et/ou Alternance)

- Dossier de candidature + CV + Lettre de motivation
- Entretien de motivation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est ouverte aux apprenants en situation de handicap. Notre référent handicap étudiera avec vous la faisabilité de votre projet et les aménagements nécessaires.

Coût de la formation / Financement / Aides

En alternance : Gratuit pour l'apprenant.

Prise en charge partielle ou totale par l'entreprise et son OPCO. L'apprenant perçoit une rémunération tout au long de son contrat par l'entreprise en fonction de son âge et du niveau du diplôme. Pour plus d'information nous contacter.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est ouverte aux apprenants en situation de handicap.

Notre référent handicap étudiera avec vous la faisabilité de votre projet et les aménagements nécessaires.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Objectifs

- Effectuer une approche globale du patrimoine auprès de ses clients.
- Assurer des conseils et services de haute qualité adaptés aux besoins des clients et dans le respect de leur intérêt patrimonial.
- Exercer son activité à la demande du client dans la limite des missions qui lui sont confiées et en conformité avec la déontologie, en prenant en compte les besoins et les objectifs de ses clients.

Auditer un client patrimonial

- Identifier le projet et les préoccupations patrimoniales
- Recueillir l'ensemble des informations relatives à la situation familiale et patrimoniale
- Identifier l'ensemble des contraintes

Analyser la situation patrimoniale

- Établir le bilan patrimonial
- Construire des solutions juridiques et/ou financières adaptées aux objectifs du client

Préconiser une stratégie patrimoniale

- Présenter et justifier les préconisations patrimoniales
- Valider le plan d'actions patrimoniales

Suivre et développer la clientèle

- Conduire un projet
- Auditer les risques juridiques et financiers

Modalités et durée de la formation

Durée de la formation

2 ans.

Délai d'accès

Le centre de formation peut vous accueillir jusqu'à trois mois avant et trois mois après le début de la formation dès lors que les prérequis sont validés.

Dates de formation

L'année de formation se déroule de septembre à juin.

Rythme de la formation / alternance

1 semaine en formation et 3 semaines en entreprise.

LA PÉDAGOGIE

Méthodes pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance avec un rythme de formation entre le CFA et l'entreprise. Plus proche de la réalité du monde du travail, l'alternance permet de développer un savoir-faire et un savoir-être adaptés au monde de l'entreprise tout en préparant un diplôme ou une qualification professionnelle.

Équipe pédagogique

Un formateur référent suit votre parcours. En entreprise, un maître d'apprentissage ou un tuteur expérimenté est présent pour vous accompagner, vous former au métier et développer vos compétences professionnelles. Des points de parcours réguliers entre le CFA et l'entreprise permettent d'assurer un suivi personnalisé tout au long de la formation.

Accompagnement

- Validation du projet professionnel
- Conseils et mise à jour de votre CV et lettre de motivation
- Préparation aux entretiens de recrutement
- Accompagnement par une conseillère relations entreprises-jeunes

Locaux & équipements

- Salles informatiques équipées de logiciels professionnels
- Centre d'étude des langues
- Centre de ressources multimédia

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

Évaluations

Épreuves de certification

Evaluations de blocs en 2e année

- Bloc 1 : une mise en situation professionnelle reconstituée - jeu de rôle face au jury et lettre de mission.
- Bloc 2 : une épreuve sur logiciel de gestion de patrimoine et un entretien.
- Bloc 3 : une épreuve sur logiciel de gestion de patrimoine et un entretien.
- Bloc 4 : un dossier de pratiques professionnelles de 5 fiches et un entretien.

Certification AMF (Autorisation des Marchés Financiers)

Chiffres clés

Indicateurs de résultats obligatoires selon l'article 6111-8.

19
Nombre d'apprenants
Chiffres 2026

NC
Taux de satisfaction

NC
Taux de présentation à l'examen

NC
Taux de réussite

0%
Taux de rupture net

100%
Taux d'insertion professionnelle en emploi à 6 mois

67%
Taux d'insertion professionnelle dans les métiers visés à 6 mois

0%
Taux de poursuite d'études à 6 mois